

Apprentissage : le label Qualiopi renforcé

« Apprentissage : le gouvernement prêt à durcir le financement public des formations », titre Les Echos, qui a rencontré Philippe Baptiste. Le ministre de l'Enseignement supérieur annonce qu'il n'y aura finalement pas de création de nouveau label. Il prépare plutôt avec Astrid Panosyan-Bouvet « le renforcement du dispositif existant Qualiopi sur des critères de qualité de la formation, pour éviter la multiplication des labels et avoir un label augmenté ».

« Si certaines formations en apprentissage ne respectent pas les critères de qualité du futur Qualiopi, elles ne percevront plus du tout de financements au titre de l'apprentissage », prévient Philippe Baptiste. Personne n'a envie de financer des formations de qualité discutable. » La modification devrait se faire par décret, avec le ministère du Travail, l'objectif étant « que ce label renforcé soit en place début 2026 », précise le ministre. Il entend travailler en priorité sur les formations en apprentissage « parce que c'est là qu'il y a peut-être eu des effets d'aubaine » et que « c'est le plus urgent ». « Dans un deuxième temps, il faudra peut-être s'interroger sur la généralisation du dispositif » et sur le fait de soumettre au futur label Qualiopi les formations hors apprentissage qui donnent lieu à la délivrance d'un titre RNCP. (Les Echos, p.2)